

PLAFONDS DE RESSOURCES 2026

En 2026, le total des revenus 2024 des personnes à loger ne doit pas dépasser les plafonds¹ ci-dessous pour avoir droit à un logement social :

CATÉGORIES DE MÉNAGES	TOTAL DES REVENUS 2024 À NE PAS DÉPASSER
1 personne seule	23 403 €
2 personnes sans personne à charge	31 254 €
OU 1 personne seule en situation de handicap	
Famille de 3 personnes	37 584 €
OU 1 personne seule avec 1 personne à charge	
OU jeune couple avec somme des âges < à 55 ans	
OU 2 personnes dont au moins une en situation de handicap	
Famille de 4 personnes	45 374 €
OU 1 personne seule avec 2 personnes à charge	
OU 3 personnes dont au moins une en situation de handicap	
Famille de 5 personnes	53 376 €
OU 1 personne seule avec 3 personnes à charge	
OU 4 personnes dont au moins une en situation de handicap	
Famille de 6 personnes	60 156 €
OU 1 personne seule avec 4 personnes à charge	
OU 5 personnes dont au moins une en situation de handicap	

Personnes à loger :

- Demandeur
- Codemandeur (époux ou partenaire de Pacs ou concubin, ou un membre de ma famille qui n'est pas à ma charge (uniquement parmi ceux-ci : grand-père, grand-mère, mère, père, fils, fille, petite-fille, petit-fils, frère, sœur))
- Personnes et enfants figurant sur mon avis d'imposition ou celui de mon codemandeur

¹ Des plafonds supérieurs existent pour un nombre limité de logements